

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 8 février 2021

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
26/01/2021

Date d'affichage
26/01/2021

Objet de la Délibération

TABLEAU EMPLOIS ET EFFECTIFS :
mise à jour temps travail

N° 2.2021

Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

L'an deux mil vingt et un, et le huit février à dix-sept heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier Fons, Jean-Pierre Pic, David Le Guen, Alain Faust, Michel Gonnet, Stéphane Ferrier

Secrétaire de séance : David Le Guen

*

Monsieur Le Président expose aux membres du conseil qu'il convient de modifier le tableau des emplois et effectifs en y intégrant la modification du temps de travail d'un agent du SIVOM qui passe ainsi de 26 :40 à 29 :00 hebdomadaires.

Il indique que cette modification étant inférieure à 10%, elle n'a pas d'incidence sur le bénéfice de l'affiliation à la CNRACL et qu'il n'est pas nécessaire de saisir le comité technique.

Le conseil syndical, après en avoir délibéré :

- Donne son accord pour l'augmentation horaire du poste d'adjoint technique
- Dit que le tableau des emplois et effectif du SIVOM sera ainsi modifié (annexé à la présente délibération).

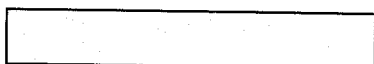
Adopté à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

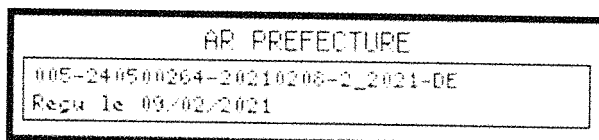
Le Président,
Olivier FONS



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture



et publication ou notification



ETAT DES EMPLOIS ET DE L'EFFECTIF DU SIVOM DE LA GRAVE - VILLAR D'ARENE

Mis à jour au 08/02/2021

EMPLOIS								EFFECTIFS				
Date de mise à jour tableau des effectifs et de création	Libellé fonction ou poste ou emploi	Quotité de temps de travail	Filière	Catégorie	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste	IB début du grade le moins	IB fin du grade le plus élevé	Grade de l'agent qui occupe le poste	Son statut	Sa position	Temps partiel	poste occupé par
14/08/2019	Responsable service technique	35h	Tech	A ou B	Ingénieur, Technicien	348	1015	Technicien principal	Tit.	Act		G. Bouilliet
01/01/2015	Employé polyvalent service technique	35h	Tech	B ou C	Technicien, Adjoint Technique, Agent de maîtrise	340	675	Technicien	Tit.	Act		G. Merlin
01/01/2015	Employé polyvalent service technique	35h	Tech	B ou C	Technicien, Adjoint Technique, Agent de maîtrise	340	675	Technicien	Tit.	Act		L. Arnaud
01/01/2015	Employé polyvalent service technique	35h	Tech	B ou C	Technicien, Adjoint Technique, Agent de maîtrise	340	675	Technicien	Tit.	Act		J. Motte
01/02/2021	Employé polyvalent service technique	29h	Tech	B ou C	Technicien, Adjoint Technique, Agent de maîtrise	347	548	Adjoint Technique	Tit.	Act		C. Bouilliet
08/07/2019	Employé polyvalent service technique	35h	Tech	B ou C	Technicien, Adjoint Technique, Agent de maîtrise	340	675	Technicien	Tit.	Act		N. Faust
14/08/2019	ATSEM	30h10 annualisé	Tech	C	Adjoint Technique, ATSEM, Agent de maîtrise	340	543	Agent de maîtrise	Tit.	Act		F. Albert
01/01/2015	Secrétaire de mairie	35h	Adm	A, B ou C	Adjoint Administratif, Rédacteur, Attaché, Attaché Principal	340	966	Attaché	Tit.	Act		M.L. Juge

AR PREFECTURE

005-240500264-20210208-2_2021-DE

Reçu le 09/02/2021

01/01/2015	Secrétaire de mairie	35h	Adm	A, B ou C	Adjoint Administratif, Rédacteur, Attaché, Attaché Principal	340	966	Rédacteur	Tit.	Act		R. Faure
01/01/2015	Secrétaire de mairie	35h	Adm	A, B ou C	Adjoint Administratif, Rédacteur, Attaché, Attaché Principal	340	966	Rédacteur	Tit.	Act		S. Faure
12/10/2020	Secrétaire de mairie	35h	Adm	A, B ou C	Adjoint Administratif, Rédacteur, Attaché, Attaché Principal	340	966	Adjoint administratif de 2ème classe	Tit.	Act		S. Da S Rodrig
01/01/2015	Secrétaire Syndicat Intercommunal	35h	Adm	A, B ou C	Adjoint Administratif, Rédacteur, Attaché, Attaché Principal	340	966	Attaché	Tit.	Act		C. Rizardo
22/07/2020	Coordonnateur rythmes scolaires, surveillance cantine	16h40 annualise	Tech	C	Adjoint d'Animation	340	543	Ajoint d'Animation de 2ème classe	Tit.	Act		A. Espie
31/08/2018	Guichetier Agence postale communale	10h	Adm	C	Adjoint Administratif	340	543	Adjoint Administratif de 2ème classe	Tit.	Act		A. Espie
16/03/2017	ATSEM	24h30 annualise	Tech	C	Adjoint Technique, ATSEM	347	548	Adjoint technique	Tit.	Act		M.P. Brest
14/08/2019	Agent renfort sce adm SIVOM	35h	Adm	C	Adjoint administratif	340	543	Adjoint Administratif 2ème classe	Tit.	Act		E. Faure
16/03/2017	Chargée de mission	35h	Tech	A	Ingénieur	434	979	Ingénieur	CDI	Act		M. Pomard
01/01/2015	Agent de Bibliothèque	17h30	Cult	A	Bibliothécaire	379	801	Bibliothécaire	CDI	Act		S. Bernou
01/01/2015	Agent recenseur	35h	Adm	C	Adjoint administratif	340	543	Adjoint Administratif 2ème classe	N. tit art.3 1°) loi 84-53	Act	Variable heures faites	
12/10/2020	Secrétaire mairie	35h	Adm	C	Adjoint administratif	350	548	Adjoint administratif	N. tit art.3 1°) loi 84-54	Act		L. Faure

HR PREFECTURE
005-240500264-20210208-2_2021-DE
Reçu le 09/02/2021

EMPLOIS PERMANENTS

11/06/2015	Direction et animation CLSH	35h	Anim	B	Animateur	325	576	Animateur	N. tit art.3 1°) loi 84-53	Vacant		
11/06/2015	Animation CLSH	35h	Anim	C	Adjoint d'animation	340	543	Adjoint d'animation	N. tit art.3 1°) loi 84-53	Vacant		
11/06/2015	Animation CLSH	35h	Anim	C	Adjoint d'animation	340	400	Adjoint d'animation	N. tit art.3 1°) loi 84-53	Vacant		
01/01/2015	Intervenant périscolaire	3h	Anim	C	Adjoint d'animation	340	543	Adjoint d'animation de 2ème classe	N. tit art.3 1°) loi 84-53	Vacant		
20/03/2019	Cuisinier	18h49	Tech	C	Adjoint technique	340	543	Adjoint technique de 2ème classe	N. tit art.3 1°) loi 84-55	Act		Y. Meunier
01/01/2015	Saisonnier service technique été	35h	Tech	C	Adjoint technique	340	543	Adjoint technique 2ème classe	N. tit art.3 2°) loi 84-53	Act		J. Pic
01/01/2015	Saisonnier service technique été	35h	Tech	C	Adjoint technique	340	543	Adjoint technique 2ème classe	N. tit art.3 2°) loi 84-53	Vacant		
01/01/2015	Saisonnier service technique été/hiver	35h	Tech	C	Adjoint technique	340	543	Adjoint technique 2ème classe	N. tit art.3 2°) loi 84-53	Vacant		
01/01/2015	Surveillant de cantine	6h	Tech	C	Adjoint technique	340	543	Adjoint technique principal de 2ème classe	N. tit art.3 2°) loi 84-53	Vacant	Variable heures faites	
01/01/2015	Patrouilleur	35h	Tech	C	Adjoint technique, Agent de maîtrise	340	574	Agent de maîtrise	N. tit art.3 2°) loi 84-53	Act		J. Gilliet
01/01/2015	Patrouilleur	35h	Tech	C	Adjoint technique, Agent de maîtrise	340	574	Agent de maîtrise	N. tit art.3 2°) loi 84-53	Act		C. Scemama
01/01/2015	Patrouilleur	35h	Tech	C	Adjoint technique, Agent de maîtrise	340	574	Agent de maîtrise	N. tit art.3 2°) loi 84-53	Act		M. Verdier

AR PREFECTURE
005-240500264-20210206-2_2021-DE
Reçu le 03/02/2021

	01/01/2015	Gardien de camping	35h	Tech	C	Adjoint technique	340	543	Adjoint technique de 2ème classe	N. tit art.3 2°) loi 84-53	Act		
	01/01/2015	Entretien camping	12h	Tech	C	Adjoint technique	340	543	Adjoint technique de 2ème classe	N. tit art.3 2°) loi 84-53	Act		
	01/01/2015	Damage ski de fond	10h	Tech	C	Adjoint technique, Agent de maîtrise	340	574	Agent de maîtrise principal	N. tit art.3 2°) loi 84-53	Act	Variable heures faites	S. Paillas
	01/01/2015	Accueil contrôle ski de fond	10h	Tech	C	Adjoint technique	340	543	Adjoint technique de 2ème classe	N. tit art.3 2°) loi 84-53	Act	Variable heures faites	C. Bellier
EMPLOIS PERMANENTS	18/08/2020	Secrétaire mairie	35h	Adm	C	Adjoint administratif	350	548	Adjoint administratif	N. tit art. 3-3-3° loi 84-53	Act		N. Faust
	01/01/2015	Surveillant de cantine	6h	Tech	C	Adjoint technique	340	543	Adjoint technique principal de 2ème classe	N. tit art. 3-3 4°) loi 84-53	vacant	Variable heures faites	
	01/01/2015	Entretien des locaux	15h	Tech	C	Adjoint technique	340	543	Adjoint technique de 2ème classe	N. tit art. 3-3 4°) loi 84-53	Act	Variable heures faites	N. Bougere
	22/07/2020	Entretien des locaux	17h30	Tech	C	Adjoint technique	340	543	Adjoint technique de 2ème classe	N. tit art. 3-3 4°) loi 84-53	Act	Variable heures faites	L. Pinto

Titulaires

CDI

Emplois non permanents : accroissement temporaire d'activité

Emplois non permanents : accroissement saisonnier d'activité

Emplois permanent : emplois de catégorie A qd besoin services le justifient et qu'aucun fonctionnaire n'ai pu être recruté

Emplois permanents : emplois à TNC inférieur à 50% d'un TC dans communes moins 1000 hab ou groupement communes

Emplois permanents : emplois communes moins 1000 hab et groupements communes moins 15 000 hab tous CDD

